

Je souhaite que mon enfant, en dehors du temps de classe, soit accueilli en :

Pause méridienne — Coin Bulle (le midi) — Moyenne section au CM2 — Gratuit

Accueil Périscolaire du matin

(Deschamps, Simone Veil et Billie Holiday élémentaire uniquement)

Accueil Périscolaire du soir

Centre d'Accueil et de Loisirs du mercredi (voir contrat de réservation joint)

Sans les ateliers artistiques 4-5 ans

Avec forfait annuel Ateliers artistiques 4-5 ans

Centre d'Accueil et de Loisirs des vacances scolaires (voir calendrier des inscriptions)

PHOTO

Cadre réservé APEEF

QF : Site d'inscription :

Prise en charge spécifique

Dossier réceptionné par : Le

Adhésion réglée Dossier saisi

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR L'INTEGRALITE EN MAJUSCULES

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Sexe : fille garçon Date de naissance : Age en septembre 2022 :

Adresse 1 :

Complément :

CP : Ville :

Mode de garde de l'enfant : Par ses 2 parents Alternée Mère seule Père seul

Autre, précisez :

Ecole fréquentée à la rentrée 2022 :

Classe rentrée 2022 :

Maternelle : PS MS GS Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire sauf cas particulier à préciser)

Nombre d'enfants à charge du foyer :

Régime de Sécurité Sociale du responsable légal qui couvre l'enfant (cocher la case qui correspond à votre situation)

Régime Général (& RSI) MSA

Responsable légal 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

CP : Ville :

Profession :

Tél portable (obligatoire) :

Autre tél (facultatif) :

Courriel :

Responsable légal 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant et du responsable légal 1) :

.....

CP : Ville :

Profession :

Tél portable (obligatoire) :

Autre tél (facultatif) :

Courriel :

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence :

(Par ordre de priorité)

Nom / Prénom : Téléphone :

Sortie

Urgence

Nom / Prénom : Téléphone :

Nom / Prénom : Téléphone :

Nom / Prénom : Téléphone :

Facturation à adresser à : Responsable légal 1 Responsable légal 2
 Autre (services sociaux...) (préciser).....
Réception des factures par mail oui non (l'envoi de la facturation par courrier sera facturée 2€ par envoi)
Adresse mail de facturation :@.....

PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Adhésion familiale 2022-2023 : 30 € (non remboursable en cas d'annulation de l'inscription)
- Photo d'identité
- Fiche sanitaire de liaison **dûment complétée**
- Photocopies des pages de vaccination du carnet de santé ou attestation de vaccination du médecin,
- Protocole d'accueil, si l'enfant a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile individuelle accident et extrascolaire) *
* Conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, les associations informent leurs adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires (indemnités journalières) au cas où ils seraient victimes de dommages corporels.
- Attestation des employeurs ou d'un organisme de formation (jours et heures de travail)
- Extrait Kbis pour les indépendants
- Feuille mairie de mars 2022 avec tarif restauration ou avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 (toutes les pages)
- En cas de situation particulière concernant la garde de l'enfant : copie du dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales (possibilité de mettre en place 2 facturations séparées)
- Contrats de réservation CAL mercredi 2022-2023, complétés et signés, le cas échéant.

Je, soussigné(e),
responsable de l'enfant

- accepte que mon enfant se déplace, dans le cadre des activités, accompagné d'un animateur, à pieds ou en transports collectifs.
- autorise la prise et la diffusion de photographies ou films où apparaît mon enfant. (droit à l'image)
- autorise l'APEEF à prendre les mesures d'urgence, en cas d'accident impliquant mon enfant, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association en cas de soins médicaux ou chirurgicaux.
- ai pris connaissance du règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs de l'association APEEF et des modalités de règlements.
- accepte que les informations personnelles saisies soient exploitées dans le cadre de mon adhésion.
- autorise l'APEEF à consulter et imprimer mes informations sur le fichier CDAP (logiciel dédié aux partenaires de la CAF).

Fait le : _____

Signature responsable légal 1 :

Signature responsable légal 2 :

Dossier à compléter et à remettre, accompagné de toutes les pièces obligatoires au directeur de votre site
APEEF

Important

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné

La CAF et la Mairie de Bordeaux, co-financeurs, sont liés par une convention de partenariat avec l'association organisatrice, en charge de l'organisation des accueils éducatifs et de loisirs.

La CAF et la Mairie de Bordeaux, co-financeurs, sont liés par une convention de partenariat avec l'association organisatrice, en charge de l'organisation des accueils éducatifs et de loisirs. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des activités de l'enfant hors temps scolaires (Pause Méridienne, Accueil Péri Scolaire, Centre d'Accueil et de Loisirs). Le destinataire des données est l'association partenaire en charge de l'organisation de ces activités. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 dénommé « Règlement Européen sur la Protection des Données » et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et selon les cas d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, pour accéder aux informations vous concernant et les faire rectifier vous pouvez vous adresser à l'accueil de l'association. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL. Vous avez également la possibilité d'introduire une plainte ou une réclamation auprès des services de la CNIL.

Fiche sanitaire de liaison – CAL/APS/PAM

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles à la santé de votre enfant lorsqu'il est pris en charge en dehors du temps de classe. Elle suit votre enfant dans toutes ses activités et sera présentée aux services de secours en cas d'accident pendant les activités.

1. Enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : fille garçon

2. Vaccinations

(se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant et reporter les dates ci-dessous)

Vaccins obligatoires				Vaccins recommandés			
Vaccins	Vacciné ?		Date dernier rappel	Vaccins	Vacciné ?		Date dernier rappel
	Oui	Non			Oui	Non	
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT Polio				B.C.G			
ou Tétracoq							

Autres vaccins, précisez :
.....

3. Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant doit suivre un traitement médical ? oui non

Si oui, joindre le protocole d'accueil individualisé (PAI) et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant)

Attention : aucun médicament ne sera administré sans ce document.

Allergies : **médicamenteuses :** oui non **asthme :** oui non
alimentaires : oui non **autres :**

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le PAI correspondant :
.....
.....
.....
.....

Indiquez les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
.....
.....
.....
.....

4. Recommandations utiles des parents

Précisez si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, si il a un régime alimentaire particulier, etc.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Responsable légal de l'enfant

Nom : Prénom :
N° mobile : N° travail :
Adresse 1 :
Adresse 2 :
CP : Ville :

6. Médecin traitant (facultatif)

Nom : Téléphone :

Je, soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A remplir par le Directeur de la structure d'accueil

Observations :
.....
.....
.....
.....

Association soutenue par la Municipalité de Bordeaux, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental





Règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs de l'APEEF 2022/2023 A conserver

L'association Petite Enfance, Enfance et Famille gère et anime les accueils périscolaires et de loisirs des écoles maternelles Noviciat, Pressensé, Menuts, Benauges, Nuits, Nuyens et Thiers ainsi que ceux des écoles maternelles et élémentaires Billie Holiday, Deschamps et Simone Veil.

Notre association a pour objectif de :

- ✓ Promouvoir l'accueil de l'enfant et de sa famille
- ✓ Favoriser l'éveil culturel et artistique de l'enfant.
- ✓ Être un cadre de recherche et de réflexion.
- ✓ S'inscrire dans le tissu social des quartiers.

Ces objectifs sont à la base du projet pédagogique de chaque accueil. Le projet peut être consulté sur place ou remis à la demande de la famille.

1. Siège social de l'association

Le siège social de l'association APEEF est à votre disposition pour les formalités administratives, renseignements sur les activités, règlements de factures...

- Le siège social se situe au **64 rue Magendie 33000 Bordeaux**
- L'équipe administrative vous y accueille **du mardi de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30.**
- Elle est joignable par téléphone au **05 56 33 86 50** ou par mail : **accueil@apeef.com**

2. Inscriptions, exclusions

a. Inscriptions

- Les différents temps d'accueil s'adressent prioritairement aux enfants de 3 à 6 ans dont les deux parents travaillent ou sont en formation (justificatifs exigés). Toutefois, toutes les demandes seront prises en compte en fonction des places disponibles.
- Les critères de prise en compte sont les suivants :
 - Être adhérent et à jour de sa cotisation et de ses règlements
 - Les deux parents doivent travailler
 - La famille doit être résidente de la ville de Bordeaux
- Le dossier d'inscription est à retirer directement auprès de chaque directrice d'accueil. Il est également possible de le télécharger et le compléter puis l'imprimer à l'adresse suivante : www.apeef.com. Ces dossiers sont à remettre à nos directrices de sites. **Seuls les enfants dont le dossier est complet pourront être accueillis.**
- Une fois adhérente, une famille peut bénéficier de l'ensemble des activités de l'association, (ateliers artistiques pendant l'APS, ateliers 6-12 ans, événements APEEF, ateliers adultes (plus d'infos sur www.apeef.com)).
- Pour les enfants en résidence alternée, il est possible de demander une facturation séparée pour chaque parent, il suffit d'en faire la demande à l'inscription et de fournir une copie du jugement. L'adhésion de 30€ s'appliquera à chacun des deux parents.
- **Les toutes petites sections (TPS) ne sont pas admises au sein de nos accueils** avant l'âge de 3 ans et ne seront pas prioritaires pour autant à leur date anniversaire. Toutefois, **la directrice de l'accueil se réserve le droit de mettre en place une dérogation exceptionnelle** en fonction des places disponibles à partir des 3 ans de l'enfant.
- Toute demande d'inscription doit se faire auprès du directeur de site au maximum 8 jours avant pour les mercredis. Une réponse vous sera apportée en fonction des places disponibles.

b. Exclusions

- En cas de factures dues, l'APEEF se réserve le droit de refuser l'accueil des enfants concernés. (En cas de difficultés n'hésitez pas à revenir vers nous, nous trouverons ensemble une solution adaptée.)
- Les actes d'incivilité ou portant préjudice à notre association n'étant pas acceptés au sein de l'APEEF, nous nous réservons le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne contrevenant aux règles minimums de savoir vivre.
- L'APEEF se réserve le droit d'exclure temporairement la famille des temps d'accueil, en cas de retards répétés.

3. Horaires, réservations, annulations

a. Horaires des accueils

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, rapprochez des directeurs de sites pour plus de précisions

- L'accueil Périscolaire du matin est assuré **pour les élémentaires** à Billie Holiday et Simone Veil tous les sites tous les jours de classe de **7h30 à 8h30**.
- L'accueil Périscolaire du soir est assuré sur tous les sites tous les jours de classe de **16h30 à 18h30**.
- L'accueil de Loisirs du mercredi est assuré de **8h à 18h30**, avec possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h.
- L'accueil de Loisirs des vacances est assuré de **8h à 18h**, avec possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h.
- Pour les Accueils de Loisirs du mercredi et des vacances
 - o Accueil des enfants entre 8h et 10h.
 - o Récupération entre 11h et 11h30 pour les accueils en matinée sans repas.
 - o Accueil des enfants entre 13h et 13h30 pour les accueils en après-midi sans repas.
 - o Les enfants ne peuvent être récupérés entre 11h30 et 13h.

Pour le bien-être de vos enfants et par respect des équipes, merci de respecter ces horaires. En cas de retard exceptionnel, merci de prévenir l'équipe le plus tôt possible.

b. Tarification

- Le tarif des accueils est calculé à partir du tarif de restauration Mairie ou selon les revenus des familles.
- Le tarif des accueils est calculé à partir des justificatifs fournis à l'inscription et ne pourra faire l'objet d'un recalcul que sur présentation de ces mêmes justificatifs, mis à jour.

c. Annulations, absences

- Toute annulation de réservation de la part de la famille doit être transmise au Directeur de l'accueil, minimum **8 jours avant** ou sur présentation d'un **certificat médical** pour être défalquée ou remboursée.
- En cas d'absence de votre enfant pour maladie, le certificat doit être remis :
 - par mail à la directrice de l'accueil
 - à la directrice de l'accueil au plus tard le jour du retour de l'enfant sur site.
- Dans tous les autres cas, les absences seront facturées.
- Si l'enfant est absent, sans justification, 2 mercredis de suite ou 2 jours consécutifs pendant les vacances, l'APEEF se réserve le droit d'annuler les préinscriptions en faveur d'une famille sur liste d'attente.

4. Spécificités des Accueils Périscolaires

L'Accueil Périscolaire fonctionne par tranche de 30 minutes

- **30 min (16h30-17h)**
- **1h (16h30-17h30)**
- **1h30 (16h30-18h00)**
- **2h (16h30-18h30)**

Veillez noter que chaque demi-heure entamée est due. Nous ne sommes pas responsables des horaires appliqués par l'école et par conséquent, la première demi-heure est indivisible (Si l'école termine à 16h45, la première demi-heure se déroulera de 16h45 à 17h). Cependant, si vous récupérez votre enfant à 16h45, à la sortie de la classe, vous n'aurez pas à inscrire votre enfant en APS.

A partir de 18h30, la demi-heure supplémentaire est facturée 5€ par enfant.

Le goûter doit être fourni dans une boîte nominative.

5. Réservation vacances scolaires

Les inscriptions pour les vacances débutent le premier mercredi de chaque rentrée pour la période de vacances suivante. **(Ex : A la rentrée des vacances d'automne, je peux m'inscrire dès le premier mercredi pour les vacances de fin d'année...)**. Toutefois, pour les vacances d'automne, il faudra attendre le second mercredi de la rentrée de septembre. Il suffit de faire votre demande sur Portail Familles. (en 2 étapes : une étape d'inscription qui, une fois validée, vous permettra de choisir vos jours de réservation).

Le calendrier des inscriptions est joint en annexe.

6. Les ateliers artistiques 4-5 ans

Cette année, les ateliers 4-5 ans seront proposés sur les accueils de loisirs du mercredi des centres Billie Holiday, Benauges, Noviciat, Nuyens, Pressensé, Simone Veil.

Une inscription préalable au centre de loisirs sera donc nécessaire. Ces ateliers artistiques seront des activités complémentaires proposés exclusivement aux enfants qui auront choisi ce supplément.

5 activités seront proposées par séquence de 6 mercredis sur chaque centre (renseignez-vous auprès des directeurs de sites pour connaître les dates)

Ainsi seront proposés :

- Animation super héros éco
- Eveil Musical
- Les petits Shakespeare
- Eveil au cirque
- Yoga

2 forfaits aux tarifs uniques seront proposés :

- Forfait Annuel, 190€, 24 séances (selon le calendrier du centre d'inscription) :
6 séances d'animation super héros éco, 6 séances d'éveil musical, 6 séances des petits Shakespeare, 6 séances d'éveil au cirque, 6 séances de yoga

Les forfaits ateliers artistiques 4-5 ans ne sont ni modifiables ni remboursables.

Les séances seront proposées par groupe de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15.

7. Règlements des factures

Cette année encore, l'association vous fera parvenir vos factures par mail, ou par courrier (les envois de factures par courrier seront facturés 2€ par envoi). Il s'agira d'une facturation mensuelle, par famille

Vous aurez alors 7 possibilités pour régler la facture :

- En ligne via votre espace du portail famille
 - Par virement, notre RIB figure sur nos factures
 - Par prélèvement SEPA, à mettre en place avec l'équipe administrative au siège social de l'association.
 - Par CESU (APS, CAL mercredi) par courrier ou au siège social de l'association
 - Par Chèque vacances (ateliers 6-12 ans, CAL vacances), par courrier ou au siège social de l'association
 - Par chèque, accompagné du coupon détachable, par courrier ou au siège social de l'association
 - En espèces, au siège social de l'association.
- **Il n'est désormais plus possible de confier vos règlements aux directrices des sites d'accueil.**
- Si vous êtes accompagné par les services sociaux, merci de vous rapprocher de notre équipe administrative, au siège social de l'association.
- Pour toute question concernant la facturation ou les règlements : facturation@apeef.com

8. Divers

- Seules les personnes majeures sont habilitées à venir chercher les enfants. Elles doivent être munies d'une autorisation écrite des parents et d'une pièce d'identité, ou mentionnées dans le dossier d'inscription. Toute autre demande sera traitée et analysée au cas par cas.
 - Les enfants malades ou présentant des signes de contagion ne peuvent être admis.
 - Le personnel des différents temps d'accueil ne peut administrer de médicament sans PAI et/ou ordonnance.
 - Avec l'autorisation des parents, les responsables s'engagent à prendre toute décision nécessaire en cas d'accident ou d'urgence.
 - Le port des bijoux ou d'objets présentant des dangers pour l'enfant est interdit. Il est déconseillé d'amener des effets personnels (jouets, etc.) sur les temps d'accueil. L'APEEF décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
-
- Les goûters sont fournis par la famille pour l'accueil périscolaire du soir et par l'APEEF le mercredi et pendant les vacances.
 - Afin d'offrir la possibilité à vos enfants de sortir pendant les vacances, en cas de réservation de bus nous vous demanderons de fournir le pique-nique.

9. Les différents accueils scolaires et de loisirs de l'APEEF

Ecoles	Contact	Temps proposés *	Vacances
Billie Holiday élémentaire	Avenue Abadie - Rive droite wendy.berthelot@apeef.com - 07 83 26 95 90	CAL/PAM/APS (6-12ans)	Non
Billie Holiday maternelle	Avenue Abadie - Rive droite wendy.berthelot@apeef.com - 07 83 26 95 90	CAL/PAM/APS (3-5ans)	Automne, Hiver, Printemps, Juillet
Benauges	Rue Raymond Poincaré - Rive droite jennifer.dimanche@apeef.com - 07 83 07 77 46	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Noël), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Menuts	Rue des Menuts - Rive gauche candice.martines@apeef.com - 07 83 01 36 67	PAM/APS (3-5 ans)	Non
Noviciat	Rue des douves - Rive gauche isabelle.mevel@apeef.com - 06 78 51 25 72	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Noël), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Nuits	Rue de Nuits - Rive droite fanny.ratouit@apeef.com - 07 83 03 81 42	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Non
Nuyens	Rue de Nuyens - Rive droite marion.juste@apeef.com - 06-03-92-66-23	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Nouvel An), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Pressensé	Place Francis du Pressensé - Rive gauche natacha.laroche@apeef.com - 07 83 53 24 86	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Hiver, Printemps, Juillet
Deschamps maternelle	Rue de Cénac – Rive droite stephanie.vanhoutte@apeef.com	CAL/PAM/APS (3-5ans)	Non
Deschamps élémentaire	Rue de Cénac – Rive droite stephanie.vanhoutte@apeef.com	APS soir & matin (6-12ans)	Non
Simone Veil élémentaire	Rue du Jardin d'Ars – Rive gauche sarah.cruchet@apeef.com - 06 23 39 76 04	CAL/PAM/APS/APM (6-12ans)	Non
Simone Veil maternelle	Rue du Jardin d'Ars – Rive gauche sarah.cruchet@apeef.com - 06 23 39 76 04	CAL/PAM/APS (3-5ans)	Automne, Hiver, Printemps, Juillet
Thiers	Rue Chanteloup Savigné - Rive droite elise.gamblin@apeef.com - 07 83 34 19 76	PAM/APS (3-5 ans)	Non

*Accueil périscolaire du soir : **APS**

Accueil périscolaire du matin : **APM** (uniquement à l'école élémentaire Simone Veil)

Coin Bulle assuré pendant la Pause Méridienne : **PAM**

Accueil de loisirs = mercredis et vacances : **CAL**

Signature des parents

Directeur du Développement
Bruno FERREIRA



Contrat de réservation CAL MERCREDI (année scolaire 2022/2023 - 1^{er} semestre)

Nom : Prénom :

Inscription au CAL du mercredi du site d'accueil :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Billie Holiday maternelle | <input type="checkbox"/> Billie Holiday élémentaire | <input type="checkbox"/> Benauges |
| <input type="checkbox"/> Noviciat | <input type="checkbox"/> Nuyens | <input type="checkbox"/> Pressensé |
| <input type="checkbox"/> Simone Veil maternelle | <input type="checkbox"/> Simone Veil élémentaire | <input type="checkbox"/> Deschamps maternelle |
| <input type="checkbox"/> Nuits | | |

Aux dates et créneaux suivants :

	Journée complète	Matin sans repas	Après-midi sans repas	Matin + repas	Après-midi + repas
7 septembre 2022					
14 septembre 2022					
21 septembre 2022					
28 septembre 2022					
5 octobre 2022					
12 octobre 2022					
19 octobre 2022					
Vacances d'automne					
9 novembre 2022					
16 novembre 2022					
23 novembre 2022					
30 novembre 2022					
7 décembre 2022					
14 décembre 2022					
Vacances de Noël					
4 janvier 2023					
11 janvier 2023					
18 janvier 2023					
25 janvier 2023					
1 ^{er} février 2023					

Par respect pour notre partenaire de restauration et pour éviter le gaspillage, veuillez faire un choix de repas :

- classique végétarien sans porc

Vous vous engagez à déposer et récupérer votre enfant dans les créneaux définis par le règlement de fonctionnement.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à le

Signature du responsable légal :



Contrat de réservation CAL MERCREDI (année scolaire 2022/2023 – 2^{ème} semestre)

Nom : Prénom :

Inscription au CAL du mercredi du site d'accueil :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Billie Holiday maternelle | <input type="checkbox"/> Billie Holiday élémentaire | <input type="checkbox"/> Benauges |
| <input type="checkbox"/> Noviciat | <input type="checkbox"/> Nuyens | <input type="checkbox"/> Pressensé |
| <input type="checkbox"/> Deschamps maternelle | <input type="checkbox"/> Simone Veil maternelle | <input type="checkbox"/> Simone Veil élémentaire |
| <input type="checkbox"/> Nuits | | |

Aux dates et créneaux suivants :

	Journée complète	Matin sans repas	Après-midi sans repas	Matin + repas	Après-midi + repas
22 février 2023					
1 ^{er} mars 2023					
8 mars 2023					
15 mars 2023					
22 mars 2023					
29 mars 2023					
5 avril 2023					
Vacances de printemps					
26 avril 2023					
3 mai 2023					
10 mai 2023					
17 mai 2023					
24 mai 2023					
31 mai 2023					
7 juin 2023					
14 juin 2023					
21 juin 2023					
28 juin 2023					

Par respect pour notre partenaire de restauration et pour éviter le gaspillage, veuillez faire un choix de repas :

- classique végétarien sans porc

Vous vous engagez à déposer et récupérer votre enfant dans les créneaux définis par le règlement de fonctionnement.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal :

Contrat de réservation Ateliers 4-5 ans du mercredi

Nom : Prénom :

Inscription aux ateliers 4-5 ans du site d'accueil :

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Billie Holiday Maternelle | <input type="checkbox"/> Benaugue |
| <input type="checkbox"/> Noviciat | <input type="checkbox"/> Nuyens |
| <input type="checkbox"/> Simone Veil Maternelle | <input type="checkbox"/> Pressensé |

Une inscription préalable au CAL mercredi (journée) du centre choisi est obligatoire.

4 ateliers artistiques seront proposés aux enfants parmi les suivants : Animation Super héros Eco / Eveil musical/ Les petits shakespeare / Eveil au cirque / Yoga

Calendrier et tarifs :

Ateliers du mercredi 4-5 ANS APEEF Forfait annuel 4 ateliers (6 séances) = 190 €	Ateliers					
	Animation Super Héros Eco	Eveil musical	Les petits shakespeare	Eveil au cirque	Yoga	
	NOVICIAT	PRESSENSE	BILLIE HOLIDAY	NUYENS	BENAUGUE	SIMONE VEIL
Mercredis 14 septembre > 20 octobre	●	●	●	●	●	
Mercredis 8 novembre > 14 décembre		●	●	●	●	●
Mercredis 4 janvier > 22 février	●		●	●		●
Mercredis 1er mars > 5 avril	●	●		●	●	●
Mercredis 26 avril > 7 juin	●	●	●		●	●

Choix du forfait :

- Aucun
 Forfait Annuel

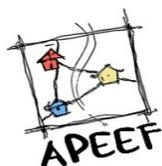
Dans la limite des places disponibles.

Les séances seront proposées par groupe de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal :



Calendrier des inscriptions aux centres de loisirs 2022/2023



Vacances		Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Automne	22 octobre 2022 au 06 novembre 2022	Mercredi 6 septembre 2022	Vendredi 14 octobre 2022
Fin d'année	17 décembre 2022 au 3 janvier 2023	Mercredi 9 novembre 2022	Vendredi 9 décembre 2022
Hiver	4 février 2023 au 20 février 2023	Mercredi 04 janvier 2023	Vendredi 25 janvier 2023
Printemps	8 avril 2023 au 24 avril 2023	Mercredi 22 février 2023	Vendredi 31 mars 2023
Été	8 juillet 2023 au 31 juillet 2023	Mercredi 26 avril 2023	Mercredi 24 juin 2023
	01 août au <i>date de rentrée indéterminée</i>		Vendredi 22 juillet 2023

Dans ces créneaux vous pourrez vous connecter au portail familles pour faire votre inscription puis votre réservation

Marche à suivre :

Etape 1

Connectez vous, grâce à vos identifiants, à votre espace famille APEEF
Rendez-vous dans "Mes inscriptions", puis "Nouvelle inscription"
Choisissez votre site et l'activité "Centre de loisirs maternelles", puis enregistrez votre demande
Votre demande d'inscription aux vacances est alors traitée par un agent administratif dans les meilleurs délais, dès validation vous recevez un email vous invitant à réserver les journées qui vous intéressent.

Etape 2

Rendez-vous dans "Mes inscriptions", puis "Mes réservations" - sélectionnez les jours qui vous intéressent dans le tableau et validez.
Vous recevez quelques minutes après un mail vous informant du statut de votre demande (liste attente ou validée, en bas du mail)
Vous pouvez revenir sur le portail familles à tout moment pour une confirmation plus visuelle de votre réservation (vert=validé) ou pour annuler ou modifier votre réservation (jusqu'à 8 jours avant la date)
En cas d'annulation totale de l'inscription, merci de bien vouloir envoyer un mail à accueil@apeef.com

TARIFS APS & CAL

ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023



Bornes des tranches	Tarification pause du midi	APS		CAL			activités PAM
		APS 30 Min	Forfait annuel 30 Min 4 jours / semaine	Prix à la journée	Prix à la 1/2 journée sans repas	Prix à la 1/2 journée avec repas	Cote part du tarif pour PAM 2%
0 - 145	0,45 €	0,19 €	19,70 €	3,10 €	1,55 €	2,30 €	0,01 €
146 - 185	1,02 €	0,21 €	21,50 €	3,95 €	2,00 €	3,00 €	0,02 €
186 - 255	1,30 €	0,22 €	22,50 €	4,40 €	2,20 €	3,30 €	0,03 €
256 - 345	1,79 €	0,36 €	37,60 €	5,60 €	2,80 €	4,20 €	0,04 €
346 - 580	2,40 €	0,41 €	43,20 €	6,90 €	3,45 €	5,20 €	0,05 €
581 - 900	2,88 €	0,60 €	62,80 €	9,40 €	4,70 €	7,05 €	0,06 €
901 - 1200	3,36 €	0,74 €	77,60 €	13,05 €	6,50 €	9,80 €	0,07 €
1201 - 1500	3,88 €	1,02 €	106,70 €	15,75 €	7,90 €	12,00 €	0,08 €
1501 - 1800	4,06 €	1,28 €	134,50 €	20,50 €	10,25 €	15,40 €	0,08 €
1801 - 2000	4,23 €	1,32 €	138,90 €	21,50 €	10,75 €	16,10 €	0,08 €
> 2000	4,41 €	1,37 €	143,40 €	22,50 €	11,25 €	16,90 €	0,09 €

- Le tarif pause du midi est indiqué sur les facturations de la restauration scolaire de Mars 2022 ou ultérieures.

- Pour les enfants non inscrits à la restauration scolaire ou dont le tarif n'apparaît pas dans le tableau; calcul du QF sur la base de l'avis d'imposition 2021 (revenus 2020) selon la formule:

total des salaires et assimilés et autres revenus soumis à déclaration fiscale des parents avant abattement, divisé par 12 mois et divisé par le nombre de parts fiscales.